



## déclaration de la retenue d'impôt sur les tantièmes

nom (raison sociale) du débiteur

1

adresse complète du siège statutaire ou de l'administration centrale

numéro rue

2

code postal

localité

pays

3

### type de déclaration

(cocher une seule case)

4  **déclaration rectificative** (doit tenir compte de la nouvelle situation)

5  **déclaration d'annulation** (concerne la totalité d'une déclaration remise précédemment)

date de la déclaration à rectifier ou à annuler (joindre copie(s))

6

montant brut total **hors TVA** des tantièmes (détails par bénéficiaire indiqués à la (aux) page(s) suivante(s))

7

montant total de l'**impôt retenu** (la retenue est fixé à 20% du montant brut mis à la disposition des bénéficiaires)

8

date de la mise à la disposition aux bénéficiaires

9

(jj/mm/aaaa)

pour la période du

au

10

(jj/mm/aaaa)

(jj/mm/aaaa)

date du versement de l'**impôt retenu** au receveur compétent des contributions

11

(jj/mm/aaaa)

Dans le délai de 8 jours à partir de la date de la mise à la disposition des revenus, le débiteur des revenus est tenu de déclarer au bureau d'imposition et de verser l'impôt retenu au receveur compétent des contributions.

La présente déclaration est certifiée exacte et complète.

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

signature

nom et prénom du signataire

réserve à l'administration





# détails par bénéficiaire <sup>1)</sup>

numéro de dossier

modèle 510 bis

page : 4

nom / raison sociale		prénom		matricule <sup>1)</sup>												montant brut hors TVA des tantièmes	montant de la retenue d'impôt (20% du montant brut)
numéro	rue	code postal	localité	pays													
23																	
24																	
25																	
26																	
27																	
28																	
29																	
30																	
31																	
32																	

<sup>1)</sup> - l'indication du numéro de matricule complet est **obligatoire pour les bénéficiaires résidents**

- pour le bénéficiaire ne disposant pas de numéro de matricule la date de naissance est à indiquer

j	j	m	m	a	a	a	a										
---	---	---	---	---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

- l'adresse à indiquer pour le bénéficiaire est l'adresse du domicile et non pas l'adresse professionnelle

montant brut total hors TVA des tantièmes (total des pages 2, 3 et 4)	montant total de la retenue d'impôt (total des pages 2, 3 et 4)
--------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------

--	--